



PRESENTATION PLATEFORME MON MASTER 2025







La plateforme nationale des masters S'informer, candidater, se décider



MON Quelle offre de formation?



Article L613-1 code de l'éducation :

L'Etat a le monopole de la collation des grades et des titres universitaires,

Les diplômes nationaux délivrés par les établissements sont ceux qui confèrent l'un des grades ou titres universitaires dont la liste est établie par décret....

La plateforme Mon Master ne concerne que les formations conduisant à l'obtention d'un diplôme national de Master (DNM) :

- Portés par les établissements publics qui sont accrédités suite à une évaluation du HCERES
- Portés par des établissements privés qui ont une convention avec des université ou dont le jury est assuré par le Recteur de région académique (jury rectoral)

Dans le cadre d'une convention, le DNM est délivré par une universités qui sont les seules à être accréditées à délivrer les diplômes LMD qui ont une valeur nationale et une reconnaissance internationale



MON Quelle offre de formation ?



Sur la plateforme d'information Mon Master, je peux trouver certaines formations qui ne font pas leur recrutement par la plateforme nationale :

- Les parcours de M2
- Certains parcours sécurisés ayant déjà fait leur recrutement avant l'entrée en M1 (ENS, CMI, certains parcours d'IAE,...)
- Certains masters de journalisme qui recrutent dans le cadre d'un concours
- Certains parcours internationaux



MON Quelle offre de formation?



La plateforme Mon Master ne concerne pas :

- Les titres d'Ingénieurs accrédités par la CTI (confèrent le grade master)
- Les diplômes des grandes écoles accrédités par le MESR PGE (conférent le grade master) ex: Neoma, Skema, Kedge, HEC, etc...)
- Les diplômes des écoles privées hors convention :
 - Master of Business Administration MBA
 - Master of Public Administration MPA
 - Mastère
 - Magistère
 - Diplômes d'établissements divers

Grade master, car contrôle qualité exercé par le MESR

Pas de grade master, car aucun contrôle qualité exercé par le MESR



MON Quelques chiffres sur la procédure 2024



- 8 000 formations environ
- 112 établissements
- 227 000 candidats ont confirmé un vœu
- 2 267 000 candidatures en PP
- 10 candidatures en moyenne par candidat
- 83 % des candidats ont été classés (190 000)
- 71 % des candidats ont reçu une proposition

Nouveauté 2024 : Procédure complémentaire

- 34 600 candidats ont confirmé un vœu
- 17 500 propositions reçues



MON Qui peut candidater sur la plateforme?



Tout titulaire (ou en préparation) d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire (ou valant grade de licence):

- Le Diplôme National de Licence (DNL)
- Le BUT
- La Licence professionnelle
- Certains Bachelors répertoriés sur les listes du MESR (arrêté)
- Diplôme européen équivalent

Attention, l'admission en première année de master est sélective.

Les établissements peuvent subordonner votre admission à l'examen de votre dossier, à un entretien ou au succès à un concours.

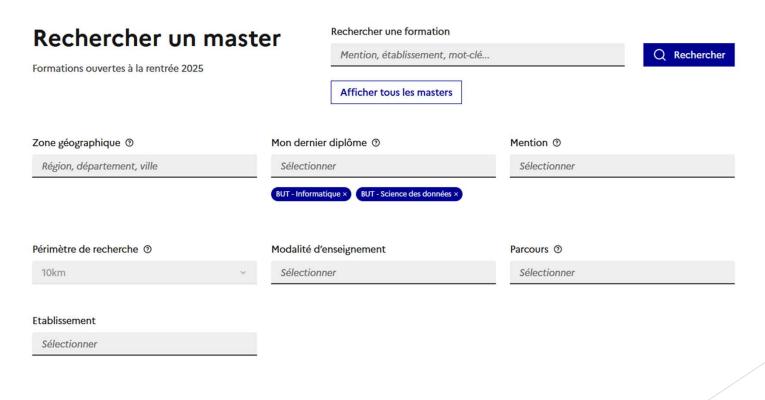
Ils ont la possibilité de fixer des capacités d'accueil limitées, au regard des capacités d'accueil physiques (locaux), des capacités d'encadrement, mais également des possibilités d'insertion professionnelle et de stage.

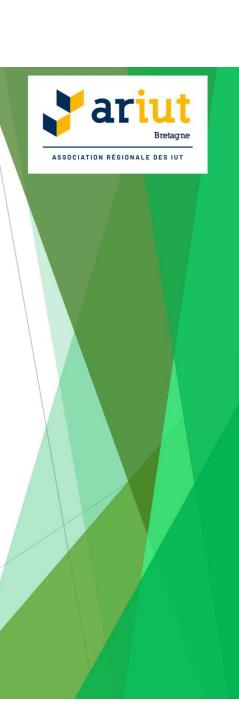


MONMASTER Où trouver l'offre de formation

Sur https://www.monmaster.gouv.fr/

Recherche par mots clés ou diplômes d'origine







MONMASTER Où trouver l'offre de formation

Sur https://www.monmaster.gouv.fr/

Recherche par mots clés ou diplômes d'origine





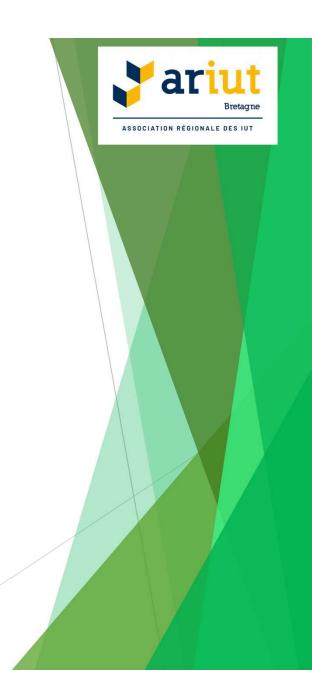






MONMASTER Où trouver l'offre de formation







MONMASTER Contenu de la fiche formation



Sur Mon Master, je peux :

- Consulter le contenu de la fiche de chaque master, qui indique notamment :
 - la mention et les parcours : une mention de master peut se subdiviser en différents parcours, organisés par les établissements et précisant le contenu de la formation
 - les capacités d'accueil, qui correspondent à l'effectif total d'étudiants que l'établissement recrute via Mon Master:
- les licences conseillées (DNL) ou BUT conseillés, les compétences et les connaissances attendues des étudiants pour réussir dans une formation donnée, les critères d'examen des candidatures utilisés par les établissements pour le recrutement des candidats ;
- le taux d'accès à la formation : par exemple, si le nombre total de candidatures dans une formation est de 1 500 et si le dernier candidat admis est classé 150ème, le taux d'accès est de 10 %;
- Les taux d'insertion professionnelle (si disponible);
- Sauvegarder mes recherches grâce au pictogramme en forme d'étoile présent sur chaque vignette et chaque fiche de formation,



Le calendrier 2025



Publication de l'offre de formation ouvrant en septembre 2025				
Dépôt des candidatures				
Examen des candidatures classiques par les établissements Pour les candidatures en alternance, les réponses seront communiquées le 2 mai				
Phase principale d'admission Les propositions pour les formations en alternance seront disponibles le 13 juin				
Phase complémentaire				
Du 17 au 23 juin : dépôt de nouvelles candidatures et classement de toutes les candidatures par ordre de préférence				
Du 24 juin au 7 juillet : examen des nouvelles candidatures				
Du 8 au 17 juillet : admission				
Gestion des désistements				

Attention : Pour ce qui concerne les formations en alternance, les réponses seront communiquées le 2 mai



MON Combien de candidatures sont possibles



En phase principale, vous pourrez formuler au maximum:

- ▶ 15 vœux des masters qui ne sont pas proposés en alternance
- 15 vœux supplémentaires à des masters qui sont proposés en alternance.

Le décompte de ces vœux se fera par mention de master au sein d'un établissement donné. Par conséquent, le fait de se porter candidat dans plusieurs parcours proposés au sein d'une même mention de master ne comptera que pour un seul vœu.

Attention : la période de candidature est très courte (1 mois), nécessité de commencer à constituer les dossiers très tôt.

Nouveauté 2025 : les candidats ont accès aux pièces et informations complémentaires demandées par les établissements dès la phase d'information



MON Comment est constitué mon dossier de candidature



Les éléments du dossier commun :

- Informations personnelles (Nom, prénom, mail, tél, etc.)
- CV (à déposer en pdf, jpeg,...) *
- Baccalauréat (année obtention, type, série, mention, relevé de notes à déposer*)
- Les années de cursus post-bac à ajouter une par une,
- les moyennes semestrielles
- Les relevés de notes post-bac à déposer * (pour regrouper tous vos relevés en 1 seul document, vous pouvez utiliser un utilitaire comme Joinpdf par exemple)
- Les stages (à ajouter un par un) : année, durée, nb h/sem, Intitulé et descriptif + attestation de stages*
- Les expériences professionnelles (à ajouter une par une) : année, durée, tps plein/partiel, employeur, intitulé, descriptif + possibilité de déposer un justificatif
- Renseignements complémentaires : SHN ou AC, boursier, situation de handicap (possibilité de communiquer ces éléments à la formation ou non), césure,...
- * À préparer à l'avance

MON Comment est constitué mon dossier de candidature



Des éléments propres à chaque formation.

Ainsi, chaque formation a la possibilité de demander :

- Lettre de motivation
- résumé d'un rapport de stage,
- projet de recherche
- ▶ Etc...
- un formulaire dématérialisé composé de questions permettant d'affiner l'étude de votre dossier
- ► Etc...

Attention : la plateforme Mon Master ne demande pas de hiérarchisation des candidatures



MON Comment se déroule la phase d'admission



- Pour les formations en alternance, les placements en recherche de contrat seront accessibles à partir du 2 mai 2025
- Pour les formations « classiques », les propositions d'admissions seront accessibles à partir du 2 juin 2025

Les formations peuvent vous informer :

- d'une proposition d'admission
- d'un placement sur liste d'attente
- du refus de votre candidature (dans ce cas un motif de refus vous sera communiqué)

La gestion des propositions d'admission est similaire à celle de Parcoursup => on ne peut conserver qu'une seule proposition; quand un candidat refuse une proposition, le candidat suivant sur la liste d'attente est appelé automatiquement.

En 2024, 4 candidats sur 10 ont reçu une proposition le 1^{er} jour (même effet que Parcoursup).



MON Quelles sont les possibilités de réponse



Sur un vœu en alternance, je peux recevoir:

- Une notification de refus ;
- Un placement en recherche de contrat
 - Si le contrat est validé et que mon rang de classement me permet d'être admis => je reçois une proposition d'admission
 - Si le contrat est validé et que mon rang de classement ne me permet pas d'être admis => je suis placé en liste d'attente. Dés que j'ai un contrat ou une promesse de contrat, je la dépose au plus vite sur le site;
- Suite à une proposition d'admission, je peux l'accepter :
 - définitivement,
 - Provisoirement : j'indique les placements sur liste d'attente et en recherche de contrat que je conserve
 - la refuser ou me désister d'une candidature



MON Quels sont les délais de réponse



Si proposition d'admission sur un <u>vœu en formation « alternance »</u>:

- A partir du 2 mai, vous pouvez être placé en recherche de contrat
 - Vous débutez votre recherche de contrat
 - Vous déposez votre contrat ou un certificat d'engagement de votre futur employeur
 - ▶ La formation valide ou non le contrat
- ▶ Du 13 au 16 juin, en fonction de votre rang de classement, vous pouvez recevoir :
 - ▶ Une proposition d'admission
 - ▶ Un placement en liste d'attente

Vous avez jusqu'au 16 juin (23h59) pour répondre.

Attention: lors d'une acceptation définitive, je suis les consignes pour effectuer mon inscription administrative dans l'établissement choisi.



MON Quelles sont les possibilités de réponse



Sur un vœu en formation « classique », je peux recevoir:

- Une notification de refus ;
- Un placement sur liste d'attente ;
- Une proposition d'admission, dans ce cas :
 - ▶ J'accepte provisoirement une proposition (et je me prononce sur le maintien ou non des placements sur liste d'attente)
 - J'accepte définitivement une proposition (cela élimine toutes mes autres candidatures)
 - Je refuse la proposition
 - Je me désiste d'une candidature



MON Quels sont les délais de réponse



Si proposition d'admission sur un <u>vœu en formation « classique »</u> :

- Pour les propositions reçues entre le 2 et le 4 juin, vous avez jusqu'au 5 juin 23h59,
- En vitesse de croisière le délai est de J+1 (à compter du 5 juin)

Attention: lors d'une acceptation définitive, je suis les consignes pour effectuer mon inscription administrative dans l'établissement choisi.



MON Que se passe-t-il si je n'ai aucune proposition d'admission?



A compter du 17 juin débute la phase complémentaire si je n'ai pas accepté définitivement de proposition :

- Du 17 au 23 juin, je peux déposer 10 nouveaux vœux hors alternance et 10 nouveaux vœux en alternance. Je dois classer toutes mes candidatures. Si j'avais fait une acceptation provisoire, elle est forcément classée dernière.
- A partir du 24/06 : examen des nouvelles candidatures par les établissements
- A partir du 8 juillet, le dépilement est automatique et suit mon classement. Pour toute nouvelle proposition, elle est automatiquement acceptée provisoirement et les candidatures moins bien classées disparaissent

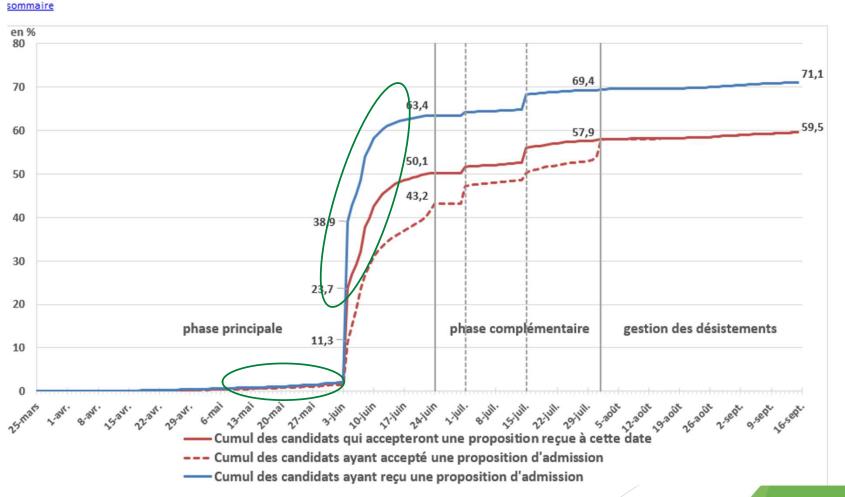
Je peux me rapprocher du Service Universitaire d'Information et d'Orientation de mon établissement.

Attention: seuls les étudiants titulaires (ou en préparation) du DNL ont un droit de saisine du Recteur.

Évolution des propositions d'admission en 2024



Part des candidats ayant reçu une proposition d'admission et devenir de celle-ci selon le type de candidature



Bilan 2024 par domaine



Disciplines	Places disponibles	Candidats ayant confirmé au moins une candidature en PP ou PC*	Taux de pression	Candidats ayant accepté une proposition d'admission d'une candidature confirmée en phase principale	Candidats ayant accepté une proposition d'admission d'une candidature confirmée en phase complémentaire	Candidats ayant accepté une proposition d'admission lors des recrutements hors plateforme	Taux d'accès par domaine
	N	N	N	N	N	N	N
Droit et sc. politiques	24 702	49 759	2,01	21 877	1 366	403	47,52%
Economie, gestion et AES	27 988	69 903	2,50	20 394	1 257	878	32,23%
Lettres, langues, art	23 094	41 081	1,78	14 699	1 429	516	40,52%
Sciences humaines et sociales	30 999	74 022	2,39	24 016	1 721	661	35,66%
Sc. fondamentales et appliquées (dont STAPS)	36 712	68 240	1,86	28 172	1 673	683	44,74%
Ensemble hors MEEF	143 495	216 693	1,51	109 158	7 446	3 141	55%
MEEF	33 438	40 102	1,20	21 089	1 870	312	58,03%
Ensemble	176 933	234 513	1,33	130 247	9 316	3 453	3 453



MON Quelques conseils pour finir



- 1. Je repère les formations susceptibles de m'intéresser sur le moteur de recherche à partir du 3 février 2025,
- 2. Je prépare le maximum de documents en amont de l'ouverture de la phase de candidature : relevés de note, CV, attestation de stage, attestation score IAEmessage, attestation Toeïc, etc...
- 3. Je prépare mes lettres de motivation et les fais relire par un parent, un proche, un copain... (attention aux malheureux « copiés/collés »)
- 4. Je fais le maximum de vœux, pour me donner le maximum de chances
- 5. J'apporte le maximum d'informations complémentaires qui viennent enrichir mon dossier: engagement étudiant, BDE, etc.
- 6. J'équilibre mon panier de candidatures entre formations très sélectives et formations moins sélectives
- 7. Dans la mesure du possible, je me rends aux portes ouvertes des établissements
- 8. Le cas échéant, je prépare mon entretien en amont.





